

## L'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc par le Président de la République Félix Faure le 15 juillet 1896

A l'origine du projet de statue on trouve l'Académie nationale de Reims qui, le 5 mars 1885, vote la proposition de son président, Auguste Leseur, pour qu'une statue de Jeanne d'Arc soit érigée à Reims. L'Académie contacte alors le sculpteur Paul Dubois, un artiste reconnu et qui est en outre Directeur de l'Ecole nationale des beaux-arts de Paris. En 1888, l'Académie de Reims crée un comité chargé de lancer une souscription avec comme président l'architecte rémois Alphonse Gosset et comme trésorier le notaire Paul Douce. Au total, le comité finit par réunir la somme de 147 352 francs venant de 3 500 souscripteurs. Le ministère de l'Instruction publique dont le titulaire est Léon Bourgeois, alors député de la Marne, y contribue pour 12 000 francs. Parmi les principaux donateurs on relève aussi des maisons de champagne, des membres de l'Académie nationale de Reims, le département de la Marne, la Caisse d'Epargne de Reims. Mais il y a aussi des dons, parfois très modestes, venus de la France entière. En juillet 1888 le comité passe un contrat avec Paul Dubois qui, en 1889, expose son projet en plâtre au palais de l'industrie. Le sculpteur a conçu une composition assez hiératique où Jeanne, en armure, brandit fièrement son épée. Le cheval est représenté dans l'allure dite « de passage », avec la patte antérieure droite relevée à l'équerre. Le 8 mai 1889, Paul Dubois reçoit 25 000 francs et le 12 mai encore 50 000 francs. Au total 136 000 francs lui seront versés mais là-dessus 60 000 francs servent à payer le fondeur. Comme le contrat passé avec le comité d'érection prévoit une statue en bronze réalisée à la cire perdue, Paul Dubois fait appel en 1890 au fondeur Pierre Bingen, un des rares qui maîtrise ce procédé. Or Pierre Bingen possède un caractère difficile et il est perpétuellement accablé de dettes. Au départ, Paul Dubois estime le travail du fondeur à un an mais les délais ne cessent de s'allonger à cause des problèmes avec Pierre Bingen que Paul Dubois est même obligé d'assigner au tribunal. Finalement, il faut six ans pour que l'œuvre soit achevée. La statue est fondue en mai 1896 et, le 30 juin, elle quitte enfin Paris pour Reims sur un char tiré par 6 chevaux. Arrivée à destination, la statue est placée sur le parvis de la cathédrale, devant le portail, face à l'extérieur et donc tournant le dos à l'édifice religieux.

Il est à noter que Paul Dubois fait exécuter deux autres exemplaires de sa statue par le fondeur Edmond Gruet avec la technique de la fonte au sable. Paul Dubois avance les sommes et fait ensuite acheter les œuvres par l'Etat. Le premier exemplaire, de qualité médiocre, est exposé en 1895 et finit par être installé place Saint-Augustin à Paris. Le deuxième, de meilleure qualité, est terminé en 1897. Montré à l'Exposition Universelle de 1900, il est installé à Strasbourg dans le jardin du palais du Rhin le 14 juillet 1922. Endommagée pendant la Seconde Guerre mondiale, la statue est restaurée et déplacée sur le parvis de l'église Saint-Maurice, toujours à Strasbourg. Par ailleurs une troisième réplique de la statue de Paul Dubois est réalisée à Paris en 1922 et envoyée à Washington où elle est inaugurée le 6 janvier 1923 en présence du président Harding.

En ce qui concerne la statue rémoise, elle est inaugurée le 15 juillet 1896 par le président de la République Félix Faure qui a été invité à Reims par Maurice Noirot, récemment élu maire (mai 1896) et qui, politiquement, appartient à la droite

modérée. Mais l'inauguration de la statue n'est qu'un élément du voyage présidentiel puisqu'est prévue aussi l'inauguration de la Maison de convalescence du faubourg Cérès financée par des notables rémois. L'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc apparaît politiquement sensible. Certes, le personnage de Jeanne d'Arc peut rapprocher la France catholique, encore en partie monarchiste, et la France républicaine, mais les luttes politiques entre ces deux visions de la France sont encore vives. Prudemment, Félix Faure désire une cérémonie sobre, essentiellement patriotique. De la même manière, Maurice Noirot demande à ses administrés de faire taire leurs divergences d'opinion pour participer à une fête qui est « non seulement celle de Reims mais celle de la France toute entière dont Jeanne d'Arc est la plus éclatante illustration ». Pourtant, sur le terrain, les divergences sont évidentes. Les catholiques mettent en avant l'aspect religieux, symbolisé par une messe célébrée le 15 juillet 1896 par le cardinal Langenieux, archevêque de Reims, et un Te Deum en l'honneur de Felix Faure. Les radicaux rémois, par l'intermédiaire de leur journal *L'Eclair de l'Est*, préfèrent, eux, rappeler que Jeanne d'Arc a tout de même été condamnée par l'Eglise, avant que cette dernière ne la récupère.

Le 15 juillet, Félix Faure quitte l'Elysée à 8h pour la gare de l'est où il prend place dans un train spécial composé de 3 wagons-salons destinés au président et aux personnalités (parmi lesquelles le président du Conseil, Jules Méline, et le ministre de la guerre, le général Billot) et de 3 wagons de 1<sup>ère</sup> classe pour les accompagnateurs et les journalistes. Le train arrive à 10h15 à la gare de Reims où attendent le maire et son conseil municipal. La ville est pavoisée et plusieurs arcs de triomphe sont installés, dont celui du Bicycle-club rémois, à l'entrée de la rue Colbert, entièrement formé de bicyclettes. Le président se rend de la gare à la sous-préfecture dans un landau tiré par 7 chevaux, suivi par un cortège de 26 voitures à cheval. A la sous-préfecture Félix Faure reçoit les corps constitués, distribue des décorations et préside un déjeuner de 32 couverts. A partir de 14 h le Président se rend à l'hôtel de ville puis à la maison de convalescence pour l'inaugurer.

L'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, quant à elle, commence vers 17h. A l'arrivée de Félix Faure, 21 coups de canon sont tirés et la Marseillaise est jouée. Le Président remet au sculpteur Paul Dubois la grand-croix de la Légion d'honneur. Un poète champenois, M. Richardot, décline une ode au pied de la statue puis la musique municipale et une chorale exécutent une œuvre en l'honneur de Jeanne d'Arc composée par le rémois Théodore Dubois. Trois discours sont ensuite prononcés par le président de l'Académie de Reims, Alphonse Gosset, par le maire, Maurice Noirot et par le ministre de la guerre, le général Billot. Enfin c'est le défilé des sapeurs-pompiers, des sociétés rémoises et des troupes casernées à Reims. Au total, la cérémonie d'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc aura duré environ une heure.

En soirée, au grand théâtre, a lieu un banquet au cours duquel Félix Faure salue la population ouvrière rémoise et rappelle le lien entre Jeanne d'Arc et le patriotisme. Le président quitte Reims assez tôt (il arrive à Paris à 23h) alors que le banquet se poursuit jusqu'à une heure avancée et que les Rémois s'adonnent à des réjouissances populaires.

Dans les années qui suivent, la statue subit quelques actes de vandalisme comme l'indique la lettre adressée au maire, Jean-Baptiste Langlet, le 30 avril 1913 par Henri Jadart, conservateur de la bibliothèque et du musée et par ailleurs secrétaire général de l'Académie de Reims : « je viens d'être prévenu du nouveau méfait commis à la statue de Jeanne d'Arc. L'éperon qui restait a été brisé et enlevé de sorte qu'aujourd'hui l'œuvre d'art est mutilée aux deux pieds et à la bride du cheval ». A la suite de cet incident l'Académie de Reims, dans sa séance du 24 juillet 1913, émet le vœu « qu'il faut laisser la statue en place, la surveiller et la mieux éclairer et, tout à fait comme dernier moyen de protection, penser à élever le piédestal ; d'ailleurs s'il est du devoir de l'académie de veiller sur la statue de Jeanne d'Arc, c'est plutôt à la Ville à rechercher les moyens de protection ».

Pendant la Première Guerre mondiale, la statue est épargnée par les nombreux obus qui s'abattent sur la cathédrale et ses environs. Par mesure de précaution, elle est enlevée le 6 mai 1918 et évacuée au Panthéon. Elle ne revient à Reims que le 8 juillet 1921, quelques jours avant les fêtes de Jeanne d'Arc prévues les 17 et 18 juillet. Ce retour de la statue est d'ailleurs l'occasion d'une passe d'armes entre le maire radical Charles Roche et le comité d'organisation des fêtes de Jeanne d'Arc présidé par M. Menneson. Alors que ce dernier ne conçoit pas les fêtes sans une messe solennelle qui aura lieu le 17 juillet (d'ailleurs perturbée par une vingtaine de communistes criant « A bas l'Eglise, A bas la Calotte »), le maire décide de ne pas participer aux cérémonies, y voyant une manifestation cléricale. C'est bien là le signe que Jeanne d'Arc exacerbe toujours les passions politiques.

En 1938, quelques jours avant l'inauguration de la cathédrale restaurée (9 et 10 juillet 1938), la statue est enlevée du parvis et reléguée dans les jardins situés derrière le palais de justice où elle est encore. Enfin, plus récemment, la Jeanne d'Arc de Paul Dubois a été victime à plusieurs reprises du vol de son épée.

Sources :

Henri Menu, *Reims en fête : inauguration de la statue de Jeanne d'Arc (15 juillet 1896), voyage du Président de la République*, Reims, Matot-Braine, 1898, 420 p.

Archives municipales et communautaires de Reims, 175 W 1, papiers remis par le musée des beaux-arts.

Rosemonde Sanson, « les fêtes de Jeanne d'Arc à Reims ; de la fête officieuse à la fête officielle, des années 1880 à 1930 dans Sylvette Guilbert (dir.), *Fêtes et politique en Champagne à travers les siècles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, pp. 195-210.

Michel Royer.